

La force auxiliaire est composée de quatre Quartiers généraux d'escadre auxiliaire situés à Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton et de six escadrons stationnés aux mêmes endroits; les Quartiers généraux d'escadre dirigent les opérations, l'instruction et l'administration des escadrons dans leurs secteurs respectifs. Chaque escadron possède le DHC-3 *Otter*. Ils servent au transport du matériel léger, aux exercices de survie nationale et aux services de recherche et de secours. Le transport du matériel léger et les exercices de survie nationale sont menés de concert avec les forces régulières et de réserve de la Marine et de l'Armée, ainsi qu'avec les forces régulières de l'Aviation, tandis que les missions de secours sont accomplies en collaboration avec les autorités civiles et l'aviation militaire. Dans une situation d'urgence, ces escadrons serviraient à remplir les besoins des autorités civiles et militaires.

La première réserve se compose des officiers des cadets de l'Air, qui font partie de l'état-major des escadrons du Corps royal canadien des cadets de l'Air, établis en divers endroits du Canada, des officiers auxiliaires de l'effectif, qui consacrent de 15 à 30 jours par année à l'orientation professionnelle dans les centres de recrutement de l'A.R.C., et des officiers d'état-major des escadrons universitaires, qui ont pour principale fonction d'assurer l'instruction des membres du Programme universitaire d'entraînement aérien (Réserve) (URTP), au cours de l'année scolaire.

Chaque été, quelque 130 étudiants de première année de l'URTP suivent un cours de formation d'officiers à l'École d'officiers de réserve. Après cette instruction initiale, vient l'instruction spécialisée dans l'un des domaines suivants: génie aéronautique, armement, administration, comptabilité, technique de la construction, matériel mobile auxiliaire, loisirs, approvisionnement et télécommunication. Les étudiants de deuxième année continuent l'instruction régulière ou pratique commencée l'année précédente et un petit nombre d'étudiants particulièrement doués sont désignés pour aller poursuivre leur instruction pratique dans une unité de campagne au cours d'un troisième été.

Les cadets de l'Aviation royale du Canada.—Le fonctionnement des cadets de cadets de l'Air est assuré en vertu d'une entente entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada, organisme civil à caractère bénévole, et l'Aviation royale du Canada. La Ligue patronne et administre les activités des cadets de l'Air, tandis que l'A.R.C. fournit les instructeurs et le matériel requis, et élabore les programmes d'étude; elle collabore aussi avec la Ligue dans les domaines de l'organisation et de l'administration. L'instruction donnée aux cadets de l'Air a pour objet de les encourager à acquérir les qualités de bons citoyens, d'accroître leur intérêt pour l'aviation et la technologie spatiale et de les aider à développer à un haut degré leurs aptitudes physiques, leur initiative et leur sens de la discipline. L'effectif maximum autorisé est de 28,000 cadets; au 1^{er} octobre 1966, l'effectif réel s'élevait à 25,596 cadets, répartis entre 369 escadrons établis à travers le Canada.

Pendant l'été de 1966, des camps ont été organisés aux bases des forces canadiennes de Greenwood (N.-É.), Saint-Jean (P.Q.), Trenton (Ont.) et Penhold (Alb.), et plus de 7,000 cadets et 858 officiers et instructeurs y ont participé. Un cours de sept semaines, à l'intention des chefs supérieurs, a été suivi par 240 cadets à Camp Borden (Ont.). A Namao (Alb.), 27 cadets ont suivi un cours d'initiation à la vie en forêt qui portait sur les techniques de survie et d'exploration du terrain. En vertu du Programme d'échange de visites entre divers pays de 1966, 62 cadets se sont rendus dans l'un ou l'autre des pays suivants: Autriche, Belgique, Grande-Bretagne, Danemark, France, Italie, Israël, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Turquie, États-Unis et République fédérale d'Allemagne.

Grâce aux bourses offertes par l'A.R.C., environ 250 cadets de l'Air des grades supérieurs suivent chaque année des cours de pilotage dans les aéro-clubs; 74 autres bourses ont été offertes en 1966 par la Ligue des cadets de l'Air et d'autres organismes.